

PARTENARIATS

Institut Carnot et Institut Carnot de l'Éducation

→ par Michèle Artaud, collectif FDE du SNESUP, Aix-Marseille Université

Créé en 2006, le label Carnot a pour but de mettre en place des partenariats en matière de recherche entre des laboratoires publics et des acteurs du privé, principalement des entreprises. De leur côté, les Instituts Carnot de l'éducation ont pour objectif de développer une collaboration entre le monde de l'éducation et celui de la recherche.

Qu'est-ce donc qu'un Institut Carnot ? Voici la présentation qu'en donne l'un d'entre eux (www.ic-sante-animale.com/fr/qui-sommes-nous/le-reseau-de-recherche-icsa) : « Un Institut Carnot est un label donné par le ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur (MESR) à un réseau d'unités de recherche publique fédéré autour d'une thématique particulière. L'objectif étant de développer la recherche partenariale publique/privée. Pour cela les Instituts Carnot s'engagent à faciliter l'accès aux compétences via un portail unique par institut qui relaiera vos demandes dans les unités les plus compétentes pour répondre à votre demande du réseau, mais aussi via un processus de contractualisation performant et rapide. » Et l'on peut ajouter : « Un Institut Carnot [...] est reconnu pour ses compétences scientifiques et technologiques et sa capacité à répondre avec professionnalisme aux besoins de recherche et d'innovation des entreprises. » (MENESR : www.enseignement-sup-recherche.gouv.fr/cid67044/les-instituts-carnot.html.)

Voilà, par contraste, ce que l'on peut lire sur le site de l'Institut français de l'éducation (IFÉ-ENS de Lyon) concernant l'Institut Carnot de l'éducation (ICÉ) : « À la base d'un ICÉ se trouve l'engagement d'enseignants et de chercheurs. Des équipes d'enseignants éprouvent le besoin de réfléchir à des questions

pédagogiques, cherchent à rendre leurs pratiques plus efficaces et souhaitent pour cela avoir des échanges avec des chercheurs. Des équipes de chercheurs peuvent leur faire partager des résultats de leurs recherches pour atteindre ces objectifs, tester elles-mêmes la validité sur le terrain de leurs travaux, et engager de nouvelles activités de recherche si le dialogue fait apparaître des sujets pour lesquels les connaissances actuelles sont insuffisantes. Afin de favoriser les relations entre enseignants et chercheurs, une équipe de « passeurs », constituée de représentants du système éducatif et de la recherche, est à la disposition des membres du réseau pour la construction, le suivi et l'évolution des projets au sein de l'ICÉ. »

D'un côté, des laboratoires se regroupent pour proposer des réponses à des besoins, gèrent eux-mêmes la diffusion de leurs résultats, et disposent d'une dotation financière ; de l'autre, on crée une structure non pilotée par un chercheur ou une équipe de chercheurs du domaine, qui absorbe les financements, qui fait des « appels à besoins et à réponses » et se dote de « passeurs » dont le rôle est loin d'être clair... Pire, lors de la présentation de l'expérimentation d'un tel institut en région Auvergne-Rhône-Alpes, on a clairement vu apparaître l'ICÉ comme venant tenter de pallier le manque de formation continue des enseignants, le manque de moyens dont souffrent les recherches en éducation et les ESPÉ. On refuse à ces dernières les moyens humains, financiers, structurels aussi, pour développer le partage des résultats des recherches, tester la validité sur le terrain des travaux, engager de nouvelles activités de recherche si le dialogue fait apparaître

des sujets pour lesquels les connaissances actuelles sont insuffisantes, qui font le combat quotidien du formateur d'ESPÉ engagé dans la recherche, et on va créer une surcouche qui absorbera les faibles subsides disponibles. En effet, ne nous trompons pas : à la question,

▼
Ce qui est le mieux partagé, au fond, c'est la méconnaissance des travaux, le mépris – inconscient souvent – dans lequel on tient les recherches et les chercheurs.
▲

posée en Cneser, des moyens alloués aux enseignants du secondaire ou du primaire qui participent aux travaux, il a été répondu qu'il avait été possible de les rembourser de leurs frais de déplacement... On est loin d'une manne financière de nature à aider à rattraper le « retard » qu'on nous dit pris en matière de recherche en éducation malgré l'engagement de ses acteurs. Et si certains se félicitent du nombre de demandes reçues des établissements primaires et secondaires, ils masquent mal l'état du métier de professeur aujourd'hui.

Ce qui est le plus frappant est la contradiction entre les discours volontaires et souvent généreux, et les actes qui les contredisent parce que ce qui est le mieux partagé, au fond, c'est la méconnaissance des travaux, le mépris – inconscient souvent, masqué sous une charité, presque toujours bien ordonnée – dans lequel on tient les recherches et les chercheurs. Celui qui est outillé par la recherche en éducation peut parfois désespérer tant son discours, appuyé pourtant sur des résultats de recherche, est pris pour une opinion à l'égale d'une autre, non informée, par ceux-là même qui prétendent vouloir en diffuser les résultats. S'il y a une mesure urgente à prendre, c'est de considérer les résultats de la recherche en éducation et de donner aux chercheurs les moyens d'avancer sans pour cela les mettre sous une tutelle de non-spécialistes. ●

Les Instituts Carnot, nouvelles usines à gaz de la pédagogie ?



© DR